



Pkoï ne pas me licencier pour raison économique?

Par **kaelkaelkael**, le **11/02/2009** à **19:01**

Bonjour,

Je suis en CDI depuis quelques mois et on prétend vouloir me licencier a cause de la crise économique, sans que ça soit un licenciement économique. Is aimeraient évidemment me voir partir de moi même ce qui est impossible.

Mon chef d'agence et le DRH me parlent de provoquer mon licenciement. Ils aimeraient qu'a plusieurs reprises je ne me présente pas au travail, ce qui leur donnerait une bonne occasion de me virer. J'avoue ne pas y voir d'inconvénients étant donné que je souhaiterais me reconverter et bénéficier de formations qui sont trop couteuses pour moi.

La question est: si j'accepte leur proposition qui est biensur frauduleuse, est-ce que je e risque pas de perdre tous mes droits? chômage, financement des formations?

Si je suis licencier pour faute grave, parceque je pense que c'est considéré comme faute grave mais pour absence irréguliere, je conserve mes droits ou pas?

Par **julius**, le **11/02/2009** à **20:09**

Bonsoir,

Surtout , n'acceptez pas ! vous perdriez le bénéfice de la CRP fourni en licenciement économique , et le maintien du salaire à 80% pendant huit mois.
De plus , vous pourrez à l'ANPE trouver les formations nécessaires pour votre développement prof.

En fait , en cas de licenciement économique , l'employeur est gêné pour embaucher quelqu'un derrière (vous êtes prioritaire).

Par **kaelkaelkael**, le **11/02/2009 à 20:15**

c'est quoi au juste le CRP? et si j'accepte je n'ai donc droit à rien?

Par **julius**, le **11/02/2009 à 20:19**

Pour la CRP:

http://www.travail-solidarite.gouv.fr/informations-pratiques/fiches-pratiques/licenciement/convention-reclassement-personnalise-crp.html?var_recherche=CRP

Méfiez vous qu'il n'invoque pas la faute GRAVE , ou LOURDE qui vous supprime le bénéfice de l'indemnité de licenciement. (et les CPs pour la faute lourde)

Quand aux assedic , tout dépend de votre temps travaillé , déduit des carences.

Par **kaelkaelkael**, le **11/02/2009 à 20:30**

à partir du moment où je ne me présente pas à mon travail c'est une faute grave, même si c'est totalement faux. Je leur ai bien dit que de toute façon je ne supporterais pas psychologiquement le fait de ne pas aller au travail. C'est au-delà de mes capacités. mais comme je souhaite vraiment me reconvertir mais que je n'ai pas les moyens de me payer une formation il faut bien que je trouve une solution. merci en tout cas pour vos réponses